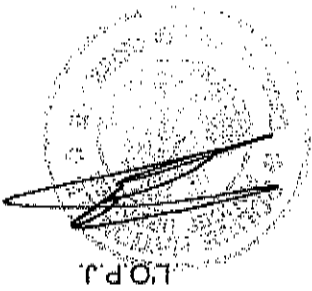


illégaux c'est trois ans de prison". —
— Il a précisé "cette crapule n'a pas à être là, tout ça pour cacher vos magouilles".
— La sécurité est venu et l'a fait sortir sans problèmes avec ses amis. —
— Je tiens à préciser que bien plus de choses ont été dit mais je n'ai pas tout noté.
— Je n'ai rien d'autre à déclarer". —
— Après lecture faites par lui-même, le déclarant persiste et signe avec nous le
présent à douze heures vingt. —
Le déclarant



L.O.P.J.



--- Tant que l'affaire sera enterrée systématiquement, je remettrais en cause les personnes qui se rendent complice d'étouffer le scandale. ---

--- QUESTION : Avez-vous autre chose à ajouter ? ---

--- REPONSE : Il y a tout de même un côté positif, le juge qui a participé à 30 ans de malversation, débarqué de Ni ce par Eric de MONTGOLFIER, venu à Grenoble protéger ses ripoux, à savoir Didier DURAND, a été radié de la magistrature le 23 août 2016. Hélas beaucoup de ses victimes sont toujours à souffrir de ses malversations ---

--- Lecture faite par lui même, Mr FORNEY René persiste et signe le présent avec nous ce jour à dix huit heures quarante cinq. ---

L'intéressé



L.O.P.J